24 septembre 1966

Bien chers Fils et Confrères,

Ce numéro des « Actes du Conseil Supérieur » paraît encore avec un peu de retard. Quand les services de traduction et de distribution seront en place, nous pourrons espérer une diffusion plus rapide et plus large auprès de tous les confrères.

1. Remerciements

Malgré ce retard, permettez-moi de renouveler ici l'expression de ma vive reconnaissance à tous ceux qui, à l'occasion de ma fête, ont tenu à me faire parvenir leurs souhaits et l'assurance de leurs prières. Je vous dis aussi ma joie d'avoir vu les fêtes du 150e anniversaire s'accompagner d'un élan nouveau de fidélité à Don Bosco et à notre Congrégation. J'ai pu constater qu'elles trouvaient déjà leur prolongement dans la volonté sincère de mettre en oeuvre les décisions du Chapitre Général afin que la Congrégation puisse continuer avec une vitalité nouvelle sa mission dans l'Eglise.

Ces sentiments et ces résolutions ont été et sont encore pour moi un grand réconfort et un vif encouragement qui m'aident à accomplir la tâche peu facile que la Providence a voulu me confier.

Je voudrais également exprimer mon regret à tous ceux auxquels, pour des raisons indépendantes de ma volonté, je n'ai pas pu faire parvenir une réponse et exprimer ma gratitude.

Je vous dois enfin un autre merci tout spécial. Au cours du dernier carême, je vous invitais à répondre au dramatique appel de S. S. Paul VI, en faveur des victimes de la faim. J'étais à la fois ému et édifié en constatant avec quelle générosité et quelle promptitude les diverses parties du monde salésien ont répondu à cet appel. Je voudrais citer ici en exemple des pays dont le niveau de vie est très bas et qui pour-

tant ont voulu eux aussi venir en aide à leurs frères dans le besoin. Puisse la parole de Jésus « ... c'est à moi que vous l'avez fait » s'appliquer à tous ceux-là, confrères, coopérateurs, anciens élèves, élèves et membres de nos Oratoires qui, souvent pauvres eux-mêmes, ont voulu faire quelque chose pour des frères plus pauvres qu'eux.

2. Signification d'un récent anniversaire

Ces derniers mois ont vu se dérouler des initiatives et des activités de tout genre visant la mise en application systématique des décisions du Chapitre Général. Ces travaux ont coincidé avec les festivités du 150e anniversaire. Ces fêtes ont été aussi l'occasion de se tourner vers les origines de l'histoire salésienne et d'y trouver toute la fraîcheur et toute la force de l'esprit de Don Bosco. Puisse cet élan se maintenir et produire les résultats solides pour les temps nouveaux qui attendent la Congrégation.

3. Le prochain transfert à Rome

Voici à présent quelques informations qui intéresseront l'ensemble de notre famille. En premier lieu, je vous communique que, conformément au vote du Chapitre Général, nous avons acquis un vaste terrain sur lequel devra surgir la nouvelle Maison du Conseil Supérieur. Le terrain n'est pas encore payé et il reste encore à affronter, en leur temps, les frais de la construction. Mettons cette situation entre les mains de la Providence.

4. La nouvelle édition des Constitutions et Reglements

Dans peu de temps, les Pères Provinciaux vont recevoir les copies des Constitutions et des Règlements révisés selon les décisions du Chapitre. Le texte officiel est en italien. J'invite ceux qui en ont été chargés de pourvoir avec sollicitude à leur traduction. Il sera ensuite nécessaire que chaque communauté en fasse, sans tarder, la lecture. Que chaque Directeur prenne conscience de la responsabilité qu'il a en cela face à ses confrères, et à l'égard de la Congrégation. Il est

inutile de dire qu'une lecture individuelle permettra d'approfondir le contenu et l'ampleur des modifications apportées tant par les « Actes du Chapitre Général » que par les « Constitutions et Règlements ».

Il est bon de rappeler que la mise à jour est le fruit de longues études et de larges discussions, d'abord au niveau des différentes commissions, puis au sein de l'assemblée du Chapitre Général où siègèrent 150 Pères venus de toutes les parties du monde salésien et représentant les situations les plus diverses de notre activité. La révision s'est inspirée du double critère de base énoncé par le décret « Perfectae caritatis »: « Que l'on revoie convenablement les Constitutions, Règlements et autres textes de ce genre, supprimant ce qui paraît ne plus être conforme à notre temps, et que l'on interprête et discerne l'esprit et le but propre du Fondateur ainsi que les saines traditions, puisque cet ensemble constitue le patrimoine de chaque Institut ».

Notre Chapitre Général tenant compte de l'évolution des temps et de l'expansion de la Congrégation actuellement présente sur tous les continents, a écarté tout ce qui apparaissait dépassé ou lié à des situations locales. Il a formulé les nouvelles normes de telle façon qu'elles puissent et doivent correspondre aux exigences de notre temps et de nos pays.

Le Chapitre Général, conscient que c'est dans les Constitutions et dans les Règlements que l'on trouve le patrimoine spirituel de notre Congrégation, a surtout tenu à dégager l'esprit de Don Bosco, le but de notre oeuvre et nos saines traditions.

Il est donc tout-à-fait logique et naturel que chacun de nous prenne à coeur d'observer avec générosité et conviction les prescriptions de ce manuel qui contient la norme précieuse et authentique, capable de faire de nous des Salésiens.

5. Dans le monde mais non du monde

Malheureusement, au sujet de la vie religieuse, il n'est pas difficile de déceler, çà et là, des esprits impatients et affranchis qui, sous l'influence de certains courants idéologiques qui circulent dans le monde et plus encore dans la vie courante, non seulement voudraient se libérer de ce qui n'est pas actuel ou de ce qui ne correspondrait plus au but de la vie religieuse mais encore tendent plus ou moins explicitement à saper l'autorité et le prestige de la règle, de la discipline et de la tradition. Nous assistons à certaines prises de position hâtives qui semblent conduire à la désarticulation de tout ce qui soutient et maintient la vie religieuse.

Le vrai Concil n'a rien dit de tout cela, et le Souverain Pontife a souvent déploré et condamné de telles déviations. Du reste il n'est pas difficile de s'apercevoir que de telles attitudes extrèmes et dangeureuses, comme l'a affirmé le Saint Père, proviennent souvent d'esprits suffisants et superficiels et quelquefois de consciences religieusement déformées.

Tout différents sont les points de vue de ceux qui voudraient que leur Institut soit dégagé de certaines superstructures caduques et pesantes, qui voudraient qu'on élimine tout ce qui rend la Congrégation moins apte à répondre aujourd'hui à sa vocation, qui, fidèles à l'esprit du fondateur, voudraient que l'on ajuste les méthodes, le style et surtout la mentalité. Sans cela notre Congrégation risquerait de rendre toujours plus stérile sa mission dans l'Eglise.

J'espère et je souhaite que dans notre Congrégation il n'y ait personne à vouloir adhérer à ces tendances dont j'ai parlé plus haut. Ils seraient les victimes de ces points de vue qui rendent incapables de comprendre le sens de la vie religieuse.

6. Les impatiences face à la réalité

Je comprends ces confrères jeunes et moins jeunes qui soucieux du vrai bien de la Congrégation désirent qu'elle soit vivante et disponible pour répondre aux exigences urgentes de notre temps. Ils souffrent d'impatience parce qu'ils ne constatent pas encore ces dispositions qui, à leurs yeux, leur paraissent urgentes et constructives.

A ces confrères, je voudrais dire: « Modérez votre impatience en tenant compte de la réalité ». Les problèmes que nous avons à résoudre sont déjà en eux-mêmes nombreux, complexes et vastes. Le fait qu'ils dépendent de situations qui ne relèvent pas uniquement de nous les rend encore plus compliqués.

Beaucoup de choses auxquelles vous avez peut-être songé trouveront leur réalisation à l'intérieur de ce renouveau qui nous concerne tous.

7. Progresser avec courage et mesure

Il me semble que l'on peut dire que nous travaillons intensément pour affronter ces situations, pour les résoudre avec courage et méthode, graduellement et sans précipitation, et surtout en nous efforçant d'avancer avec le sens de l'équilibre et de la responsabilité qui demande que l'on écarte toute position extrème et toute improvisation.

Cette ligne d'audace et de sagesse est celle-là même de notre Chapitre Général. Les Supérieurs du Conseil, chacun selon leur compétence, n'hésiteront pas à progresser dans la ligne des prescriptions concilaires et capitulaires. Ils susciteront ce qui sera vraiment utile et constructif pour la vitalité religieuse et apostolique et pour le renouvellement de la Congrégation.

Nous ne voulons pas que la Congrégation soit immobilisée dans des structures closes et encombrantes qui détruisent et retardent le progrès, le vrai progrès qui est une démarche spirituelle et religieuse avant d'être une activité apostolique.

Nous ne permettrons pas et nous n'approuverons jamais tout ce qui viendrait entamer dans sa substance la vie religieuse, notre vocation spécifique et cet esprit que l'Eglise a reconnu officiellement en Don Bosco et qu'elle est en droit d'exiger aujourd'hui de sa Congrégation.

Avec Paul VI nous voulons affirmer que nous avons confiance dans la nouveauté, que nous regardons notre temps avec lucidité et courage et même avec un regard neuf. Mais nous voulons aussi savoir conserver tout ce qui est vivant, vrai et durable dans la tradition.

Nous sommes d'autant plus fermes dans cette disposition de courage et de prudence qu'il nous semble que c'est elle qui a inspiré toute l'action de Don Bosco. Il se présente à nous comme un homme d'une volonté ardente. Il réussit pourtant à maintenir à une époque de graves changements idéologiques, économiques et sociaux les justes limites de la mesure et de l'équilibre. Cette attitude est une réalité que Don Bosco nous transmet. Elle doit être pour nous une caractéristique de notre action individuelle et collective.

8. Le nouveau formulaire de l'examen de conscience

Le livret contenant les changements apportés par le Chapitre Général à nos pratiques de piété est sorti de presse. Un simple coup d'oeil sur les quelques pages fait apparaître tout de suite l'ajustement de la Congrégation à l'esprit du Concile sur le point particulier de la liturgie.

Je voudrais attirer votre attention en particulier sur le nouvel examen de conscience qui se présente maintenant suivant deux schémas. Le premier d'allure théologique et systématique, rappelle les principes avant de proposer les buts de notre vocation; le second se veut plus concret et plus simple. L'un et l'autre sont évidemment animés d'un nouvel esprit.

Le Salésien, prêtre, abbé, coadjuteur qui méditera ces pages, trouvera au fur et à mesure la sensibilité nouvelle qui traverse l'ensemble de l'examen et qui reflète le climat spirituel et apostolique que la Congrégation veut faire partager aujourd'hui à ses membres.

Je cite à titre d'exemple, quelques-unes des nombreuses questions du nouveau formulaire. Sur la vie de foi: « Est-ce que je lis l'Ecriture Sainte avec foi, assiduité et respect? ». « Est-ce que je mets l'Eucharistie et la célébration de l'année liturgique au centre de ma vie spirituelle? ».

A propos de la charité, on trouve entre autres cette question: « Est-ce que je connais et étudie les méthodes et techniques adaptées à notre apostolique? Est-ce que je prêche dans un style dépassé?

Est-ce que je rabâche, sans préparation et conviction, des choses déjà dites mille fois? ».

A propos de la pauvreté, on demande: « Suis-je disposé à faciliter le travail de continuelle révision concernant notre pauvreté collective face aux hommes qui nous jugent? ».

Voici une question tirée du chapitre de l'obéissance: « Est-ce que je collabore avec les Supérieurs dans la découverte de la volonté de Dieu, point de rencontre de nos volontés? ».

Toujours à titre d'exemple, la série de questions sur le thème de la vie salésienne est particulièrement significative: « Suis-je attaché au véritable esprit salésien? Est-ce que j'aime la nouveauté pour la nouveauté? Est-ce que je m'accomode d'une certaine inertie de fait en me réclamant de la fidélité à Don Bosco? ». « Suis-je peut-être de ceux qui, au nom de la tradition salésienne, se montrent hésitants dans leur obéissance à l'Eglise? ».

9. Le renouveau, fruit de la collaboration de tous

Enfin, pour conclure ces exemples, voici encore une question éloquente de signification: « Ai-je un véritable esprit de collaboration? Est-ce que je sais faire équipe avec mes confrères de façon à me sentir membre de l'action communautaire? Si je suis investi d'une autorité, est-ce que je tiens compte des opinions des autres, venant même des inférieurs? ». « Ai-je la préoccupation de créer un climat de dialogue ouvert et sincère? ». Il est bon de le répéter, le nouvel examen de conscience qui intéresse tous les Salésiens, refléte clairement l'esprit et les préoccupations actuelles de la Congrégation en ce qui concerne l'action et l'orientation des Salésiens. En un mot, l'examen de conscience réunit et propose, sous forme de synthèse, les aspects d'un renouvellement qui est la condition de ce progrès auquel nous a invité Paul VI dans le discours adressé aux membres du Chapitre Général. Les Supérieurs savent la part de responsabilité qu'ils ont dans ce renouveau.

J'ai dit: « les Supérieurs ». Je dois préciser ma pensée. La responsabilité du renouveau relève, il est vrai, en premier lieu du Conseil

Supérieur. Mais il est conditionné ensuite par la mise en application solidaire des autres organes, c'est-à-dire de ceux d'abord qui, à quelque titre, ont une autorité, et ensuite de tous les autres confrères. Les directives, les normes, les orientations qui partent du Centre, ne devront pas simplement être portées à la connaissance des Confrères. Elles exigent qu'on en pénètre l'esprit et qu'on étudie ensemble leur application concrète.

Je voudrais encore préciser ma pensée sur un point: que l'on fasse tout son possible pour que les « Actes du Conseil » soient lus à toute la Communauté et cela de la façon la plus opportune. Ce serait une grave ommission de négliger la lecture communautaire de ces documents. Les confrères seraient privés d'un élément essentiel de vie salésienne et d'un instrument irremplaçable de renouvellement.

Moins d'un an après la promulgation des « Actes du 19e Chapitre Général », on peut aussi se poser quelques questions. Les retraites trimestrielles sont-elles faites partout? L'exercice mensuel de la Bonne Mort est-il pratiqué suivant les normes données par le Chapitre Général? Les Conseils locaux se réunissent-ils régulièrement, non-seulement, pour traiter des horaires et des fêtes, mais aussi des problèmes vitaux, religieux et pastoraux selon les normes du Chapitre Général?

10. Pour un personnel qualifié

Si quelqu'un objecte qu'il n'est pas possible de faire toutes ces choses et que le Directeur ou les Confrères surchargés de travail n'en ont pas le temps, il faudrait penser qu'on n'a pas compris la valeur des délibérations capitulaires ou qu'on se trouve dans des situations de fait telles qu'elles exigent une profonde révision.

Les oeuvres ne permettant pas aux Salésiens d'entretenir leur propre esprit, imposant aux confrères une continuelle agitation qui les fatigue physiquement, et, qui plus est, les vide spirituellement, ces oeuvres, dans lesquelles le Directeur ne peut pas s'uoccper de la vie religieuse et spirituelle des confrères, ces oeuvres-là nous laissent

perplexes quant à leur raison d'être. Nous nous demandons comment il peut en résulter quelque chose d'apostoliquement fécond.

Je connais très bien certaines situations délicates dont il n'est pas facile de sortir.

Je désire faire appel à tous ceux qui, à quelque niveau que ce soit, ont la responsabilité de gouverner afin qu'ils se sentent chargés de surmonter les difficultés qui surgiront dans l'application des délibérations capitulaires. Qu'ils veillent surtout à celles qui touchent les intérêts vitaux des Salésiens; je veux dire nos intérêts spirituels.

Je me réjouis de savoir que dans beaucoup de Provinces on n'a pas perdu de temps et que l'on s'est mis au travail pour mettre en application les directives pratiques émanant de conférences provinciales ou d'autres instances locales.

De son côté, le Conseil Supérieur, poursuivant systématiquement son activité a mis en oeuvre diverses initiatives, comme par exemple les sessions de mise à jour énumérées dans une autre partie des « Actes ». Les rencontres de ce genre sont perfectionnées, répétées et élargies suivant les besoins de l'expérience. Mais il est clair qu'il faudra faire un peu plus pour donner à toutes les activités des Salésiens cette qualification qui n'est pas un luxe, mais une nécessité toujours plus évidente si l'on veut répondre aux éxigences inévitables de notre mission.

11. Répondre aux éxigences de notre temps

A ce sujet, je désire faire quelques allusions à certains secteur de notre vie.

Une attention particulière devra être accordée à la qualification du personnel de nos maisons de formation. Pour ces maisons, nous devons disposer d'un nombre suffisant de confrères afin de venir à bout des obligations toujours plus vastes et plus spécialisées que l'apostolat moderne réclame de nous.

Je pense aux demandes instantes que je reçois de toute la Congrégation concernant les étudiants de philosophie, de théologie et de la pastorale: nous, du Centre, nous ne pouvons pas prévoir, comme cela s'est fait dans le passé. Il revient à chaque Province d'établir un programme de formation des confrères qui auront des responsabilités dans les maisons de formation, en tenant compte que ces maisons auront à affronter des problèmes culturels, religieux et pastoraux. Ce n'est que dans cette perspective que nous auront au moment voulu les personnes préparées pour chaque discipline particulière et qu'on évitera les improvisations et les solutions de fortune.

Je pense aux responsables de la formation de nos confrères coadjuteurs.

Le Chapitre Général a donné des normes précises pour la préparation religieuse et technique de ceux qui sont appelés à exercer una charge dans une école professionnelle ou dans tout autre poste important.

Le décret « Perfectae caritatis » demande que les religieux non clercs ne soient pas employés aux oeuvres d'apostolat dès leur sortie du noviciat. Mais alors où les préparer? Même dans ce domaine relativement neuf, il faut du personnel cultivé et qualifié capable de comprendre les éxigeances de la vocation des coadjuteurs qui ont à vivre après le Concile et après le Chapitre Général.

Et les promoteurs de vocation? Le zèle et la bonne volonté sont certainement nécessaires dans la recherche de jeunes aspirants; cependant quel tact et aussi quelle compétence dans l'usage des moyens fournis par la science pédagogique et sociale afin d'arriver à un résultat hereux.

Les différents décrets conciliaires exigent, avec raison, que dans les Diocèses comme dans les Provinces, il y ait des sujets formés dans des instituts spécialisés pour la liturgie, pour les instruments de communication sociale, pour la musique et le chant sacré, etc... Laissez-moi vous dire un mot à propos de l'imprimerie et de la presse, qui font partie de notre mission spécifique. L'importance en est énorme aujourd'hui.

Diriger une revue, faire fonctionner une maison d'édition, suppose en plus de la culture une préparation technique, sans laquelle toute bonne volonté se révèle inutile et stérile.

On sait combien il est difficile aujourd'hui de faire une caté-

chèse efficace aux jeunes et aux adultes. On ne peut plus affronter cette tâche sans une préparation adéquate.

Ne constatons-nous pas la même chose en ce qui concerne la prédication, aujourd'hui que nous sommes habitués à la perfection de ceux qui parlent à la radio et à la télévision?...

Depuis peu de temps, nous recevons dans nos écoles des orienteurs professionnels. Il arrive, ci et là, que nos instituts se voient dans l'obligation de confier nos élèves à des conseillers laiques, hommes et femmes, souvent sans religion ou matérialistes. Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se persuader que ce travail si délicat, qui pénètre l'intime de la conscience, ne puisse pas sans de graves conséquences être abandonné entre des mains étrangères.

Quant au décret concilaire sur les Missions, nous lisons entre autre que les missionnaires « doivent être particulièrement préparés et formés, qu'ils doivent s'adonner à des études de missiologie, qu'ils doivent être au courant de la situation missionnaire actuelle et des méthodes qu'on estime les plus valables aujourd'hui. Certains d'entre eux devront ensuite recevoir une préparation plus soignée auprès d'un Institut de missiologie ou auprès d'autres facultés.

De même les charges traditionnelles de Directeur, de Maître des novices, de Catéchiste, de Conseiller, de Préfet, de Curé, ne peuvent être exercées aujourd'hui avec compétence sans une sérieuse préparation. Beaucoup connaîtraient dans leur activité de meilleurs résultats s'ils parvenaient à leur poste après une préparation spécifique et sérieuse.

Le décret « Perfectae caritatis » a donc raison quand il dit: « Il incombe aux Supérieurs de veiller au choix et à la préparation des directeurs spirituels et des professeurs ». Le décret sur la formation sacerdotale réclame lui aussi pour ceux qui doivent s'occuper d'une activité pastorale « une diligente instruction... spécialement dans la catéchèse et la prédication, le culte et l'administration des sacrements, les oeuvres de charité et les relations avec ceux qui vivent loin de l'Eglise ».

Certains, devant ce tableau, seraient tentés de dire: « Après tout, cette qualification est-elle vraiment si nécessaire? Il fut un temps,

on avançait comme on pouvait et l'on faisait beaucoup de bien ». La réponse n'est pas commode. Nous reconnaissons avec admiration et gratitude la grande somme de travail réalisée jadis par nos confrères. Il se sont dépensés héroïquement. Grâce à leur esprit de sacrifice et à leur enthousiasme, ils ont déployé un apostolat fructueux et apporté à la Congrégation une grandeur qui a surpris le monde.

Il faut aussi faire remarquer que ces hommes ont pris une part importante dans l'apostolat de leur époque. Jadis, il est vrai, les exigences dans tous les secteurs de la vie étaient plus modestes et plus simples; aujourd'hui les choses sont changées. Jadis il arrivait que dans une paroisse on demandât un « prédicateur », aujourd'hui, on demande le prêtre pouvant tenir une semaine de conférences sur les problèmes des jeunes, un cours pour les membres de l'Action Catholique, un carrefour sur les problèmes de la famille, du cinéma et des instruments de communication sociale, etc...

Nos écoles supérieures, il y a encore quelque temps, étaient peu nombreuses. Aujourd'hui elles ont augmenté notablement. Les écoles d'apprentissage sont devenues de nos jours des écoles professionnelles réservant une place importante à la culture générale et scientifique. Sans parler de nombreux instituts techniques supérieurs qui ont été ouverts récemment. Les paroisses, il y a quelque temps, étaient peu nombreuses, dans la Congrégation, aujourd'hui elles se comptent par centaines. Ceux qui sont chargés de paroisses savent l'importance des problèmes de culture, de pastorale, de relations sociales, d'organisation.

Demandons aux Directeurs des Oratoires quelles difficultés énormes ils rencontrent dans la formation des jeunes. Cela leur pose des problèmes aussi difficiles que ceux de nos écoles. Ces Oratoires ont besoin, eux aussi, de personnel bien préparé, capable de comprendre et d'intéresser les jeunes avec des formules qui correspondent à leur mentalité. Pour tout cela, il faut des hommes culturellement, psychologiquement, pastoralement aussi qualifiés que ceux de nos instituts supérieurs.

En conclusion: n'oublions pas l'invitation que l'on retrouve dans les différents Documents Conciliaires et qui nous demande « d'inter-

préter les signes des temps. Or nos temps sont ceux de la technique, de la culture à la portée du peuple, des spécialisations dans un monde qui est sans cesse sollicité par ce que l'on appelle l'accélération de l'histoire.

12. La qualification et le réajustement de nos oeuvres

Je soupçonne une autre objection et j'y réponds.

Comment peut-on faire tout cela par la seule qualification des Salésiens. Certes, on ne peut pas le faire en un jour ni même en un an. Ce dont nous devons tous nous convaincre, c'est que la qualification des Salésiens est une condition essentielle pour que la Congrégation puisse travailler à son renouveau.

Qui veut une Congrégation rénovée et disponible aux éxigences de notre temps devra travailler activement à cette qualification. Celui qui l'entrave ou qui la déprecie amènerait inconsciemment la Congrégation à négliger ce renouveau et ce progrès qui sont indispensables à son activité apostolique.

Ceci dit, ma pensée se précise et se complète. La qualification des Salésiens est intimement connexe à la mise à jour voulue par le XIXe Chapitre Général. Elle est pour ainsi dire l'opération-clef qui doit apporter au Salésien, avec la qualification, un travail organisé et serein proportionné à ses forces. Que ce travail ne soit plus une incessante et fébrile agitation toute extérieure, mais l'activité intérieure d'une âme consacrée cherchant en Dieu la fécondité de son apostolat.

Etant donné la diminution des vocations, qui déjà affecte certaines Provinces, étant donné les vides que nous constatons dans beaucoup de secteurs et la nécessité de donner aux confrères une formation toujours plus adaptée aux exigences contemporaines, nul, s'il ne connaît vraiment les intérêts de la Congrégation, ne se hasardera à fonder de nouvelles oeuvres ou à agrandir celles déjà existantes. Ce sera au contraire une action vraiment salutaire et méritoire que de réduire, simplifier, unifier certaines oeuvres déjà établies.

Cette opération est sans aucun doute délicate et difficile mais

il y a déjà et il aura encore des critères suffisamment clairs et précis. Les Conférences provinciales ont ici leur rôle à jouer. Que ceux qui ont des responsabilités se fassent conseiller par des personnes averties.

Sous prétexte d'attachement à une oeuvre et à une activité déterminée, ou sous une quelconque pression extérieure, qu'on ne vienne pas défendre à tout prix, avec des raisons sentimentales, le statu quo, alors que la raison et les faits demandent un changement.

L'enquête sur la situation de nos Provinces qui se déroulera jusqu'en 1967 et qui sera ensuite présentée au Conseil Supérieur, donnera entre autres avantages celui de permettre à un certain nombre de confrères de s'adonner aux études qui leur feront acquérir la qualification éxigée pour leur secteur d'apostolat.

Tout cela, je le dis clairement, ne doit pas porter les Salésiens à une vie de facilité et de moindre effort qui dégénèrerait en une recherche de satisfactions personnelles, en un dilétantisme sans but, mais devra orienter et renforcer en eux leurs énergies et leur activité de religieux et d'apôtre.

13. Les Missions et les intérets généraux de la Congrégation

Il y a un autre secteur qui devrait bénéficier d'une révision ordonnée et réfléchie, c'est celui des Missions. Nombre d'entre elles, qui pendant des décades ont déployé une activité précieuse et appréciée, souffrent aujourd'hui d'une grave crise de personnel.

Malheureusement, on n'a pas toujours pu ni augmenter le nombre de missionnaires ni remplir les vides souvent importants qui se sont produits.

Beaucoup de Missionnaires héroïques sont tombés au champ d'honneur; d'autres, âgés ou malades, mais toujours admirables par leur résistance et leur sacrifice, sont contraints à une activité réduite.

Entre temps, la population a augmenté. La propagande d'autres groupes religieux, plus riches en hommes et en moyens, s'est faite plus vive et plus systématique. C'est avec une grande douleur que j'entends les appels qui nous parviennent de nos responsables de missions, de nos Evêques, de nos Provinciaux. J'écoute avec cette même douleur qu'a du éprouver Don Bosco, les pressantes invitations du Pape en faveur de l'Amérique latine, première terre de nos missionnaires Salésiens. Ce n'est pas avec des secours annuels en argent, des jeunes abbés ou quelques rares coadjuteurs que nous pourrons faire face a la gravité des situations et à l'urgence des besoins. La simplification des oeuvres existantes, la décision de ne pas en créer d'autres devront nous amener à une disponibilité plus grande pour faire face à ces travaux, qui ne demandent pas à s'agrandir mais à continuer de vivre en maintenant les positions conquises par les sacrifices héroïques de tant de Salésiens et en honorant les engagements pris par la Congrégation face à l'Eglise.

A ce renouveau sont encore liés des intérêts généraux de la Congrégation, qui de près ou de loin, ont leur répercussion dans les différentes Provinces. L'Athénée Pontifical Salésien (P.A.S.) par exemple, est un organisme destiné à acueillir une centaine de confrères qui recevront une formation salésienne et sacerdotale sérieuse.

Il est naturel que le personnel du P.A.S., tant étudiant qu'enseignant, sera fourni par les diverses Provinces. Ce que tous admettent en théorie doit être accepté en pratique.

J'en profite pour adresser un mot de reconnaissance aux Provinciaux et aux confrères qui, soucieux du bien général de la Congrégation, collaborent avec les Supérieurs quand ceux-ci demandent des éléments pour les cadres du P.A.S. J'invite tous les confrères à avoir cette même attitude, ce même sens des intérêts de la Congrégation qui dépassent ceux d'une Oeuvre ou d'une Province.

Ces paroles valent pour les confrères auxquels furent confiés les charges qui intéressent l'ensemble de la Congrégation ou de la Province. Je conçois très bien que ce soit un sacrifice que de priver une Maison d'un de ses éléments. Mais faisons preuve de largeur de vue et sachons discerner la hiérarchie des intérêts de la Congrégation.

Je pense, par exemple, aux Délégués Provinciaux de la Pastorale des Jeunes et de l'Apostolat Social, aux Promoteurs de vocations. Sans eux les Provinces connaîtraient bientôt la paralysie ou l'atrophie dans ce secteur de la plus grande importance. Ce personnel, j'aime à le répéter, n'est pas un gaspillage mais répond aux exigences primordiales pour l'animation et le développement de notre apostolat.

C'est avec le même critère qu'il faudra juger les mutations d'une Province à une autre quand l'équilibre des forces l'exigera.

Les Provinces ne peuvent pas se comparer à des îles ou compartiments étanches mais plutôt à des vases communicants. C'est ainsi que les Supérieurs les voient et c'est ainsi que nous devons en juger, en dépassant toute considération d'avantage particulier et immédiat. L'Eglise du Concile nous donne d'ailleurs en ce domaine un exemple concret: pensons au climat nouveau de collaboration et d'échanges entre les Diocèses, aux conférences épiscopales et aux fédérations des congrégations religieuses.

Entrons donc, non seulement en théorie, mais concrètement, dans cette vision oecuménique des rapports en commençant à l'intérieur de notre Famille. Ce sera un grand avantage pour notre Congrégation.

Mais il est naturel que le réajustement, sous toutes ses formes, ne soit qu'une partie des projets que la Congrégation doit adopter pour réaliser le renouveau et le progrès souhaités par tous. Nous devons donc à présent nous y engager à fond, avec lucidité et méthode, surtout avec un amour réel de la Congrégation et de l'Eglise.

14. Le problème des vocations, problème vital

Il est superflu de dire qu'il s'agit là d'un problème qui est à la base de tous les autres. Nous devons reconnaître avec franchise que dans certains pays comme par exemple les Etats-Unis, le Mexique, l'Espagne, la Yougoslavie, l'Inde, les Philippines, le Vietnam, les vocations se présentent nombreuses, tandis que dans beaucoup d'autres pays, la situation est moins consolante. Face à cette réalité, nous devons étudier, dans chaque Province, ce qui dépend de la situation objective ou au contraire relève de notre carence ou de nos erreurs.

Les diverses sessions consacrées au problème des vocations ont révélé notre manque fréquent de méthodes réfléchies en ce domaine. Au nombre impressionnant de soit-disant aspirants correspond un pourcentage modeste de persévérance. Mais alors surgit une question fondamentale: quels sont la qualité et le nombre de vocations qui sortent de nos Instituts, des Oratoires et de nos Ecoles. Et si telle maison ou telle oeuvre, avec leurs milliers d'élèves, ne donnent pas de vocations, quelles en sont les raisons? On constate, à la suite de certaines enquêtes, que dans beaucoup d'écoles, même non confessionnelles, dans des pays où la vie chrétienne n'est pas spécialement fervente, on trouve des jeunes qui présentent une vocation ecclésiastique ou religieuse. Il est inimaginable que dans nos maisons si nombreuses, regorgeant de jeunesse, il n'y aient pas des vocations. Et, si les vocations ne s'épanouissent pas dans notre ambiance, quelles en sont les causes?

Je voudrais inviter un peu tout le monde à chercher une solution à ces questions.

15. Courageuse révision de notre oeuvre éducative

Certes, si chacune de nos Communautés forme une vraie famille qui vit ensemble dans la charité, prie ensemble et travaille en équipe, nous aurons des vocations de qualité.

A ce propos, rappelons-nous la recommandation du Chapitre Général qui a fixé les éléments essentiels pour que chacune de nos Communautés devienne ce lieu où pourrons éclore des vocations. « Que l'on fasse une révision loyale au niveau de chaque Province du travail éducatif déployé dans nos diverses oeuvres. Que l'on examine leur degré d'aptitudes à préparer cette éducation chrétienne qui oriente les jeunes vers un choix conscient. Cela ne peut se produire que dans une ambiance propice de solide piété liturgique, de formation humaine, culturelle, spirituelle et apostolique qui tienne compte de l'âge et des caractéristiques de l'individu, dans un esprit habituel de sacrifice et dans un climat de famille. Le travail de recherche, de choix, de formation plonge ses racines dans la prière,

dans le zèle des éducateurs, des âmes consacrées à Dieu et dans l'exemple individuel et collectif des Salésiens » (Atti, p. 49).

Encore un mot. Un Provincial m'a écrit il y a quelques mois: « Nous avons à subir cette année de graves défections d'abbés et de coadjuteurs et nous en sommes inquiets. Nous nous sommes proposés d'étudier sérieusement le fait pour en chercher la cause et trouver le remède ».

A cela il faudrait ajouter le problème des vocations qui se perdent avant même leur passage dans la Congrégation. Nous devrions nous appliquer à en étudier sérieusement la cause. Quel travail important pour un Conseil provincial ou local entouré d'experts.

16. Consolidons nos vocations

A la rigueur on peut se poser diverses questions sur les causes proches ou lointaines de ces pertes à propos du travail du Promoteur des vocations, de la recherche et de la sélection des candidats. Il arrive souvent qu'après plusieurs années seulement un candidat se voie brusquement arrêté dans ses études à cause d'une irrégularité canonique. Des faits de ce genre devraient nous faire réfléchir.

Ils nous demandent de porter notre attention sur la sélection qui jalonne les années du juvénat et du noviciat, sur l'esprit de nos maisons de formation (dans quelle mesure répond-elle aux désirs du Concile et du Chapître Général?), sur la manière dont les abbés et les jeunes coadjuteurs accomplissent leurs « années de pratique », sur le choix des maisons qui leur sont assignées et sur les activités qui leur sont confiées. Il y a des normes qui règlent les « années de pratique ». Faute de les avoir observées, nous avons perdu des sujets qui ont couté des années de fatigue, des frais considérables et de durs sacrifices.

Ce problème des vocations, fondamental et vital pour la Congrégation, doit être étudié sérieusement en tenant compte de l'apport de la psychologie et de la sociologie. Ce travail relève de chaque Province, même des Provinces de Mission qui doivent porter toute leur attention sur les vocations autochtones.

Si d'une part j'insiste sur ce travail méthodique visant à augmenter les vocations, je désire d'autre part, dénoncer vigoureusement cette tendance qui, voulant faire face à la pénurie des vocations, acheminerait vers le sacerdoce ou la vie religieuse des sujets qui n'en ont pas les aptitudes.

L'Eglise, le Concile, le Chapitre Général parlent clairement contre cette dangereuse illusion. Le décret, concernant la formation sacerdotale est net à ce sujet: « Que l'on fasse toujours preuve de fermeté, même si les vocations sont rares, pour sélectionner les élèves et pour les soumettre aux épreuves requises ».

Ne pas tenir compte de certaines carences graves, de certains éléments contrindiqués provenant du tempérament ou d'autres motifs sérieux, sous prétexte que l'on manque de personnel, c'est rendre un mauvais service à la Congrégation et à l'Eglise. Combien de situations malheureuses et souvent irréparables qui proviennent précisé ment d'erreurs de ce genre! Il serait bon que nous nous souvenions de la réflexion de cet évêque qui connaissait bien le problème des vocations: « Dix prêtres fourvoyés n'en valent pas un ». Cette affirmation grave et troublante nous incite à une grande prudence.

Il est temps de conclure.

La Congrégation sera utile à l'Eglise dans la mesure où elle s'imposera un continuel rajeunissement. Celà se produira grâce à l'afflux incessant d'une nouvelle sève fervente et généreuse.

Cet afflux de nouvelles forces est conditionné par notre action. « Dieu a besoin des hommes ». Les vocations sont, il est vrai, un don de Dieu, mais c'est à nous de les discerner, de les cultiver et de les défendre. On dit aussi que: « Chaque Institut a les vocations qu'il mérite ».

Nous sommes tous concernés.

Il est tout à fait utile de rappeler le passage du décret « Perfectae caritatis »: « Que les religieux se rappellent que l'exemple de leur propre vie constitue la meilleure propagande pour leur Institut et la meilleure incitation à embrasser l'état religieux. Que chaque Salésien, à quelque poste qu'il se trouve, se sente donc personnellement chargé d'attirer par toute sa vie, par ses paroles et ses actes, des voca-

tions valables pour la Congrégation: elles sont précisément la récompense et le signe de notre fidélité à Don Bosco.

17. Participer au renouveau en sortant de la médiocrité

Bien chers Fils et Confrères, mon entretien a été plutôt long mais je voulais vous ouvrir mon coeur sur des problèmes urgents et vitaux.

J'en ai dressé une longue liste, non pour faire une étude approfondie ou proposer des solutions définitives et exhaustives. J'ai simplement voulu que, de l'ensemble des situations que je vous ai présentées et des constatations qu'ensemble nous avons faites, surgisse une volonté de renouveau plus décidée et plus courageuse. C'est de tous côtés que nous presse l'invitation à refaire nos énergies et à nous rendre plus dignes de notre mission. Il s'agit de notre âme, de celle de la Congrégation et de l'Eglise.

En avant donc! Les problèmes évoqués ne peuvent être négligés. Ils sont comme l'aiguillon de notre bonne volonté.

Avançons le regard levé vers le Concile et le Chapitre Général. Que leur esprit devienne nôtre par l'étude et la prière.

Que Don Bosco nous bénisse! Que la Vierge Marie nous obtienne la lumière et le courage nécessaires à notre travail.

A tous, spécialement à ceux que la souffrance et l'éloignement rendent plus proche de mon coeur, mes salutations affectueuses et l'assurance de mes prières. Ayez de votre côté une pensée pour moi et pour tous les Supérieurs du Conseil.

> Don Luigi Ricceri Recteur Majeur